

# **COMMUNE DE SAINT LOUP GEANGES**

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2014**

### **PRESENTS**

B. LACOMBRE, M. BAILLON, P. BALVAY, A. BONIN, O. FELTIN, P. FERREIRA, J-F. GARNIER, Y. GROSPERRIN, P. HABERTHUR, M. LEBLANC, I. MASSON, A. PENSIVY, L. POMMIER  
Absents excusés : V. BENLALLI, I. CHARRY (pouvoir à L. POMMIER)

### **OBSERVATIONS SUR LE C.R. DE LA REUNION DU 28 JANVIER 2014**

Néant.

### **FINANCES ET GESTION**

#### **Intercommunalité**

Bernard LACOMBRE, accompagné de Maurice BAILLON, a été reçu le 11 février à Mâcon par M. le Préfet de Saône-et-Loire en compagnie de sa collègue maire de Change. Première réponse reçue en ce qui concerne les élections de mars : Saint Loup Géanges et Change, qui ne sont rattachées à aucune structure intercommunale au 1<sup>er</sup> janvier 2014, n'ont pas à élire de délégués communautaires. En conséquence, les bulletins de vote ne contiendront que la seule liste des candidats au conseil municipal. Sachant que les deux communes seront rattachées à une structure intercommunale au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et cette fois obligatoirement, ce seront les conseils municipaux qui éliront les délégués communautaires le moment venu.

#### **Personnel**

Le conseil approuve à l'unanimité le renouvellement du contrat à durée déterminée de Philippe THEPENIER pour l'agence postale communale, du 1<sup>er</sup> mars 2014 au 28 février 2015.

Le conseil délibère en faveur de la présentation au Fonds National de Prévention d'une demande de subvention au titre de la mise au point du document unique de prévention des risques professionnels.

#### **Budget 2014**

Le conseil délibère comme chaque année en faveur du report sur l'année en cours des lignes d'investissement non consommées de l'année précédente et de la possibilité pour le maire d'engager des investissements avant le vote du budget dans la limite du quart de l'enveloppe de l'année précédente.

Le compte administratif 2013 et le compte de gestion seront présentés au vote du conseil le jeudi 20 mars prochain à 20h30 à l'occasion de la dernière réunion de la mandature qui s'achève. Le budget 2014 sera ensuite élaboré et voté par le nouveau conseil élu à l'issue du scrutin des 23 et 30 mars.

#### **Elections municipales**

La liste des permanences au bureau de vote pour le scrutin du 23 mars a été établie.

### **URBANISME ET TRAVAUX**

#### **Voirie**

Le conseil valide à l'unanimité un devis de 80.770 € H.T. établi par l'entreprise ROUGEOT pour la réfection en béton bitumineux de la Grande Rue et sa présentation au conseiller général Jean-Paul DICONNE pour subventionnement éventuel lors de la réunion cantonale du mardi 4 mars à 20 h00 à Allerey-sur-Saône. Maurice BAILLON représentera la commune.

Le département prévoit pour 2015 la réfection de la D970 en béton bitumineux au centre de la commune.

Le conseil autorise le maire à conclure le moment venu avec la société VILLEO une convention de rétrocession à la commune de la voirie du lotissement projeté dans la parcelle libre sise entre les rues du Plain des Bois et de la Galoupière, places de stationnement et espaces verts publics inclus.

### **Urbanisme commercial**

La visite du magasin Carrefour Contact de Montferrand-le-Château (Doubs) a donné toute satisfaction aux cinq représentants du conseil municipal, qui ont découvert un espace de vente très bien agencé, bien tenu et compétitif. L'écart de prix avec les hypermarchés est de 2,5 % pour un chariot type et le carburant est vendu au même prix que la concurrence. Au contact immédiat du magasin Carrefour sont installés plusieurs commerçants indépendants et un poissonnier assure une présence trois fois par semaine de son commerce ambulancier en camion frigorifique sur le parking extérieur. Le couple de gérants se charge par lui-même de missions ponctuelles d'entraide auprès des personnes âgées (livraison ou convoiement au retour en cas d'intempéries subites).

## **COMMUNICATION, ECOLE, NOUVELLES TECHNOLOGIES**

### **Rythmes scolaires**

Une réunion préparatoire au conseil d'école du 4 avril, qui choisira, a permis de sélectionner plusieurs propositions d'organisation du temps scolaire et périscolaire à mettre en place lors de la rentrée de septembre 2014. Un ajustement judicieux de la pause de la mi-journée et une combinaison le mercredi matin des activités pédagogiques complémentaires (APC) assurées par les enseignants, de nouvelles activités périscolaires (NAP) et d'un projet éducatif territorial (PEdT) aidé par la Caisse d'Allocations Familiales devraient permettre sans solliciter financièrement les parents de mettre en place des activités profitables aux enfants dans un budget globalement équilibré par une aide financière de l'Etat.

### **SIVOS de Chagny**

Les contributions communales devraient rester inchangées en 2014.

### **Maison de santé**

La réunion avec l'OPAC 71 pour étudier une mission d'assistance a été repoussée au vendredi 28 février 2014 à 10h00 en mairie.

### **Associations**

Aucune demande n'ayant été reçue en mairie, la commune ne présentera pas cette année de demande de soutien au conseil général dans le cadre du FDAVAL (fonds d'aide au développement de la vie associative locale).

## **FORET ET ENVIRONNEMENT**

### **Chemins forestiers**

La commission d'appel d'offres est convoquée le lundi 10 mars à 14h00 en mairie pour sélectionner l'entreprise qui réalisera la future route forestière entre la Mailleroye et les Queurles sous maîtrise d'œuvre de l'O.N.F.

### **SIRTOM de Chagny**

Le conseil approuve la modification des statuts permettant de ramener de deux à un le nombre de délégués par commune, cela afin d'éviter les trop fréquentes absences de quorum.

### **Sapeurs-pompiers**

Le chef de corps présente deux nouveaux candidats au maire, qui statuera.